

LYON, le 03 avril 2015

Le colonel ROUX Bertrand
Chef de la division Coordination-Ressources
État-major de zone de défense de LYON

Rapport

relatif au concours réservé pour l'accès au corps d'ingénieur d'études et de fabrications du ministère de la défense au titre de l'année 2014

1. Appréciation suite à l'épreuve écrite

Le nombre de candidats étant assez restreint, la distribution des notes avait peu de chances de s'inscrire dans une épure statistique. Pour autant, deux groupes de copies ont clairement été identifiés. Le premier, assez peu nombreux en volume, était relativement médiocre et fut noté en deçà de 10. Les principaux défauts constatés étaient :

- mauvaise qualité de l'écriture, lacunes en langue française (grammaire et orthographe)
- faiblesse de l'argumentaire
- pauvreté de la réflexion

Le second groupe de copies était de bien meilleure facture, démontrant de réelles qualités de connaissance, de réflexion et de rédaction des candidats. Les notes furent bonnes, de sorte qu'il n'y eut pratiquement aucun candidat noté de façon « intermédiaire » aux alentours de 10.

Ce second groupe fut donc intégralement retenu pour l'oral.

2. Appréciation suite à l'épreuve orale

Les notes d'oral s'échelonnent de 12 à 18.

D'une façon générale les candidats sont de bon niveau, à telle enseigne que les questions professionnelles ou de connaissance générales sur le Ministère ne leur ont pas posé trop de difficultés.

Les moins bonnes notes (12 et 13) sont plutôt dues à des questions d'aisance personnelle (trop ou pas assez confiance en soi, capacités estimée d'encadrement ...). Pratiquement tous les candidats ont fait valoir que la réussite à ce concours était pour eux synonyme de reconnaissance de la part de l'institution.

Le colonel Bertrand ROUX
chef de la division coordination ressources
de l'EMZD Lyon

